Vos candidats CNL à Seine Saint-Denis Habitat

Philippe GERMAIN
Administrateur sortant
Ile Saint-Denis

Viviane PHLEGER
Administratrice Sortante
Stains

André JEROSOLIMSKI
Les Lilas

Ketty GALLY
Saint-Ouen

Emmanuel LEAL
Villetaneuse

Sylvie MAGNEN
Le Blanc-Mesnil

Alain LEPERT
Le Blanc-Mesnil

Roseline MARIGNAN
Le Blanc-Mesnil

Claude PICHARD
Ancien administrateur
Dugny

Christianne GASPERI
Pantin

Ce que nous voulons obtenir :

- **Un meilleur suivi des prestations sur les ascenseurs ;**
- **Une meilleure gestion de l'eau et des relevés mensuels ;**
- **Une négociation sur l'eau des communs ;**
- **Être bien chauffés dans nos logements, et une réelle maitrise de ce poste ;**
- **Des gardiens sur tous les sites ;**
- **La sécurité et la jouissance paisible du logement ;**
- **Des immeubles isolés du froid et des protections contre la chaleur caniculaire.**

Nos administrateurs sont reconnus comme des interlocuteurs responsables, qualifiés et déterminés.

- **Votre quittance est trop élevée, votre cadre de vie se dégrade, l'entretien et le manque de travaux vous préoccupent ?**
- **Vous voulez que les choses changent ?**
- **Ne vous abstenez pas !**
- **Exprimez-vous en votant !**

VOTER CNL,

c'est faire en sorte d'obliger SSDH à vous écouter et à répondre aux courriers

la cnl

Seine Saint Denis Habitat

Élection des représentants des locataires du 9 décembre 2026

VOTER CNL,

Mesdames, Messieurs,

Dans quelques jours, vous êtes appelés pour élire vos représentants au conseil d'administration de **Seine Saint Denis Habitat**

Chaque famille a le droit de vote, quelle que soit son origine.

Défendez-vous en votant **CNL**, la seule association de locataires qui se mobilise vraiment pour votre pouvoir d'achat en refusant les augmentations de loyer.

En votant CNL,
vous élirez ou réélirez des femmes et des hommes, locataires comme vous, engagés à défendre vos intérêts.

Avec vous,
localement et nationalement,
ils porteront haut et fort **vos exigences**.

Avec vous,
ils continueront à agir pour défendre le droit à un logement de qualité

C'est se mobiliser pour une meilleure défense des locataires et un véritable droit au logement,

La CNL défend le pouvoir d'achat des familles, en demandant :

- Une modération des loyers**. Le gel des loyers est obtenu pour 2027**
- L'augmentation des aides personnelles de 25 %.
- La prise en compte réelle des charges locatives dans le calcul des aides.
- Moins de charges locatives payées par les locataires.

Une proximité essentielle : les Amicales de locataires !

- contrôler et maîtriser des charges locatives (récupération des charges gardiens, diminution des factures…).
- négocier et suivre les travaux des immeubles (petit entretien, ravalement, réhabilitation thermique et phonique…).
- améliorer et préserver le quotidien des locataires (sécurité, propreté hygiène…).
- le mieux vivre ensemble : créer une proximité entre locataires, des échanges……

Les dangers actuels et en préparation :

- Remise en cause du statut d'occupation des locataires;
- Réduction de la durée du bail ;
- Instauration d'un surloyer injuste ;
- Vente de logements mettant en danger l'avenir des locataires et des immeubles qui auront le statut de copropriétés ;
- Révision tous les 3 ans de la situation locative pour imposer une mobilité obligatoire qui aura notamment pour conséquence la fin d'une mixité sociale ;
- Procédures d'expulsions accélérées;

La CNL défend un véritable logement accessible et demande :

- La mise en œuvre d'un véritable service public national et décentralisé du logement et de l'habitat.
- Un budget logement à la hauteur des besoins des familles.
- La construction annuelle de 250 000 logements sociaux à loyers accessibles.

Pour mieux vivre ensemble, pour améliorer notre quotidien

VOTONS CNL !